

# Ô-de-Selle : de nouvelles perspectives pour le club de canoë-kayak et la base nautique

La municipalité, qui a repris seule la gestion de la base nautique, destination touristique numéro 1 du sud ouest Amiénois, a signé une convention d'utilisation avec le club de canoë-kayak.

(/id533322/article/2024-06-16/o-de-selle-de-nouvelles-perspectives-pour-le-club-de-canoë-kayak-et-la-base)



Romain Denoeuvéglise (au centre), Valérie Mouton (à gauche) et les financeurs.



Partage :



**L**es fortes averses n'ont pas épargné la cérémonie de signature d'une convention vendredi 14 juin 2024, à la base nautique de Lœuilly. (<https://www.courrier-picard.fr/id495651/article/2024-02-19/la-base-nautique-de-loeuilly-realise-sa-deuxieme-meilleure-saison-en-2023>) Elle se déroulait en extérieur près du plan d'eau, sous des barnums et des parapluies. Valérie Mouton, la maire, a rappelé l'historique du site, entièrement créé par l'Homme.

En 1972 étaient exploitées ici des carrières de graviers et de sable. En 1982-83, la base, avec juste un cabanon en bois, sans eau ni toilettes, est née de ce site arrivé à épuisement de matière première. La construction du camping, sommaire lui aussi à l'époque, est contemporain. Les deux étaient gérés par la commune.

Pour l'agrandir, il fallait obtenir des subventions. C'est la communauté de communes du canton de Conty à l'époque, qui est devenue son partenaire. Les travaux se sont achevés en 2009. Avec la fusion des communautés de communes en 2017, c'est dans l'escarcelle de Somme Sud-Ouest (CC2SO) qu'est tombée la base nautique de Lœuilly. Une gestion tripartite était alors mise en place : la commune Ô-de-Selle, la CC2SO et l'association Lœuilly Canoë-Kayak (LCK), créée en 1995.

## Un fourgon de près de 64 000€

Le club obtient d'ailleurs des résultats en constante progression dans ces deux disciplines. La municipalité a souhaité reprendre seule la propriété et la gestion de ladite base. Et c'est cette convention d'utilisation par le LCK, et la municipalité, que Valérie Mouton et, Romain Denœuvéglise, président du club depuis 12 ans, ont signée devant des habitants et utilisateurs réjouis. « *La bonne gestion du président du club a fait de la base nautique de Lœuilly la première destination touristique de la CC2SO, la plus grande communauté de communes des Hauts-de-France avec 119 communes* », précise Pascal Bohin, vice-président du conseil départemental.

L'autre événement du jour, c'est l'inauguration du nouveau véhicule acheté par le LCK. Le président, Romain Denœuvéglise, a salué les principaux financeurs : le conseil départemental (8 000€), le Crédit Agricole-Brie Picardie de Conty (8 000€),

et le conseil régional (17 000€). Ce fourgon rallongé et rehaussé, pouvant emporter joueurs ou public participant à des activités, et du matériel, a coûté près de 64 000€. Il est également équipé pour le transport de personnes à mobilité réduite (PMR).

Il permettra d'envisager de nouvelles activités. En guise de bienvenue, la 4LRC, dont le LCK est partenaire, équipe de retour du 205 Trophée 2024, au Maroc, est venue pour partager son retour d'expérience avec le public. Leur 205 et une 4L du 4L Trophy 2023 encadraient le nouveau véhicule du club de kayak, « *beau comme un camion tout neuf* ».

Consultez l'actualité en vidéo  (/videos)

**Abonnés** **À LIRE AUSSI**

[Vers-sur-Selle met son écrivain à l'honneur \(/id533095/article/2024-06-15/vers-sur-selle-met-son-ecrivain-lhonneur\)](/id533095/article/2024-06-15/vers-sur-selle-met-son-ecrivain-lhonneur)

---

**Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :**

[Conty \(Somme\) \(/1331/locations/conty-somme\)](/1331/locations/conty-somme)

---